

## Lutter ensemble contre la précarité énergétique

L'ADIL 32 et EDF s'associe dans cette lutte avec une convention de partenariat



Lutter ensemble contre la précarité énergétique

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Gers (ADIL 32) et EDF Commerce Sud-Ouest signent une convention de partenariat pour lutter ensemble contre la précarité énergétique. L'objectif de la convention signée, ce jeudi 6 mai, est de faciliter le traitement des situations de précarité énergétique des publics faisant appel à l'ADIL.

L'accompagnement des équipes solidarité d'EDF et de l'ADIL 32 vise à sensibiliser les particuliers aux différents dispositifs et procédures d'aides en matière d'énergie comme, par exemple, le chèque énergie, les aides du Fonds de Solidarité ou les éco-gestes.

Il s'agit également d'informer et d'orienter le public vers les partenaires habilités à constituer les dossiers de demandes d'aides.

L'année dernière dans le Gers, EDF a versé 200.000 € au Fonds de Solidarité Logement, venant ainsi en aide à 780 familles en situation de précarité énergétique. En 2021, le montant de cette aide s'élèvera à 210 000 euros. Au plan national, ce soutien représente plus de 20 millions d'€ redistribués à quelque 77.000 familles.

Les particuliers du département peuvent également bénéficier du chèque énergie d'un montant moyen de 150 euros, destiné aux ménages ayant un revenu fiscal plafonné. En 2020, 20.000 ménages gersois bénéficiaires ont ainsi pu régler leurs factures d'énergie ou financer des travaux de rénovation énergétique.

« Depuis sa création en 2005, l'ADIL 32 s'implique dans la mise en œuvre des dispositifs de soutien aux populations en grande précarité et aux plus démunis. Ainsi, dans le cadre de ce nouveau partenariat, l'ADIL 32 et EDF déploieront les synergies nécessaires pour répondre au plus près des besoins et attentes des habitants du Gers », précise Héléne Rozis Le Breton, présidente de l'ADIL 32.

« EDF est un acteur engagé dans la Transition Énergétique des territoires. Ancré aux côtés des collectivités, le Groupe EDF les accompagne pour décarboner leurs activités industrielles et économiques mais également pour accompagner les familles en difficulté en les aidant à maîtriser leur consommation grâce à notre équipe Solidarité. Notre engagement aux côtés de l'ADIL 32, via le Fonds de Solidarité Logement qu'elle anime, en est l'illustration et c'est avec conviction que nous prolongeons les actions déjà engagées pour aider concrètement les familles qui en ont besoin. EDF confirme et renouvelle donc son engagement en faveur de ses clients en situation difficile », indique Emmanuel de Bourmont, Directeur Territorial du Gers.